

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

DEUIL DANS LA PRESSE PARLEMENTAIRE

Le journaliste Arsène OTCHOUN n'est plus

P. 05



ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS AFRICAINS (COSPAL)

P. 03

Une nouvelle victoire pour VLAVONOU et le Parlement béninois



ACCORDS DE FINANCEMENT POUR L'EAU, L'AGRICULTURE, LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

P. 04



Romuald WADAGNI obtient 74,5 milliards de FCFA

LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2025

P. 08

Un projet de 3.551,005 milliards de FCFA soumis aux députés



RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LA HAAC ET LA HAUTE COUR DE JUSTICE

P. 02



Edouard LOKO chez Dandi GNAMOU

Appartements meublés à Porto-Novo

« FENOUE GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences

« ELONA HOUSE » à Porto-Novo

+229 98 90 46 40



RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LA HAAC ET LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Edouard LOKO chez Dandi GNAMOU

Avant dernière étape de sa tournée de visite de courtoisie à ses pairs, Présidents d'institutions, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin, Monsieur Edouard LOKO a été reçu le vendredi dernier par la Présidente de la Haute Cour de Justice Bénin, Professeure Dandi GNAMOU.

La HAAC, qui veille à la régulation des médias et à la liberté de la presse au Bénin, et la Haute Cour de Justice, chargée de juger les plus hautes personnalités de l'État pour des faits liés à l'exercice de leurs fonctions, ont des responsabilités complémentaires dans le renforcement de l'État de droit et de la démocratie. Au cours des échanges du vendredi 25 Octobre dernier, plusieurs sujets majeurs ont été abordés par les deux personnalités.

Cette rencontre empreinte de courtoisie témoigne de la volonté des deux institutions de travailler ensemble pour la coexistence de la liberté d'expression et la justice au Bénin.

**MEDIAS AU BENIN****Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 96138484**

ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS AFRICAINS (COSPAL)

Une nouvelle victoire pour VLAVONOU et le Parlement béninois

À Accra, capitale du Ghana, le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou VLAVONOU, à la tête d'une forte délégation, a participé le 26 octobre dernier à la 2ème Assemblée Générale de la Conférence des Présidents des Parlements Africains (COSPAL). Au terme d'une première journée de travaux marqués par l'élection des membres du nouveau bureau de cette importante organisation continentale, le Parlement du Bénin s'est vu honoré avec l'élection de son président en tant que Vice-Président pour représenter l'Afrique de l'ouest.

Aussitôt après la cérémonie d'ouverture qui s'est tenue à l'hôtel Kempinski Gold Coast City, les délégués à cette assemblée générale, ont procédé, conformément au programme des activités, à l'élection du Président et celle des 5 vice-présidents de cette conférence. Au poste de président, c'est Alban Sumana Kingsford BAGBIN, Président du parlement ghanéen qui a été élu à l'unanimité. Au poste de vice-président représentant l'Afrique de l'ouest, c'est la candidature du président de l'Assemblée nationale du Bénin qui a été validée par ses collègues de la sous région face à son challenger de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le leadership du président Louis Gbèhounou VLAVONOU a, une fois encore, payé au grand bonheur de la diplomatie parlementaire.

Faut-il le rappeler, la journée de ce dimanche 27 octobre 2024 a été marquée par la cérémonie de prestation de serment de Louis Gbèhounou VLAVONOU avec l'ensemble du bureau de la conférence pour conduire les destinées de cette jeune organisation.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que cette conférence a pour but, sous la direction du président de la CoSPAL, de s'appuyer sur les fondements de la première assemblée générale pour favoriser l'unité et la gouvernance collaborative au sein des assemblées législatives africaines. Ce faisant, l'assemblée représente un pas décisif vers l'amélioration de l'efficacité législative et la promotion de la solidarité régionale pour relever les défis communs à l'ensemble de l'Afrique.

GRATITUDES

Quelques minutes après son élection, le président Louis Gbèhounou VLAVONOU n'a pas caché sa joie ainsi que sa reconnaissance. Sur sa page Facebook, il a écrit : "J'ai été profondément honoré d'être choisi par mes collègues de la sous-région pour représenter l'Afrique de l'Ouest en tant que vice-président. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à mes pairs et à féliciter chaleureusement mon frère et ami, Alban Sumana Kingsford BAGBIN, Président du Parlement ghanéen, qui a été élu à l'unanimité Président de la COSPAL."

Pour lui, cette élection véhicule un message fort. "Cette élection est un témoignage de la confiance accordée à l'Assemblée nationale du Bénin et souligne notre engagement envers une coopération parlementaire renforcée en Afrique.



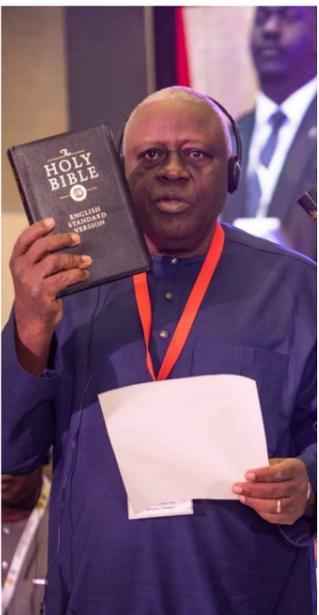
Ensemble, nous œuvrons pour des institutions plus solides et des politiques qui répondent aux aspirations de nos peuples.", a-t-il indiqué en terme d'engagements.

REGARDS SUR LA COSPAL

La CoSPAL a été créée en 2020 en tant que plateforme pour faciliter l'intensification des délibérations, de la collaboration et de la coopération entre les présidents des parlements et des assemblées nationales de toute l'Afrique afin de relever des défis communs, d'élaborer des stratégies conjointes et de mobiliser une action collective pour faire progresser le développement de l'Afrique.

La première Assemblée générale s'est tenue en mai 2022 à Abuja, sous la direction du président de la Chambre des représentants de la République fédérale du Nigeria, Rt. Hon. Femi Gbajabamila, qui a jeté les bases de la convergence des chefs des assemblées législatives africaines sur des questions cruciales relatives à la reprise économique et au développement démocratique après la crise du COVID.

La deuxième Assemblée générale a réuni environ 120 participants, dont quinze (15) présidents de parlements nationaux, 30 vice-présidents, des greffiers/secrétaires généraux et le personnel d'appui des parlements et assemblées nationales de toute l'Afrique à Accra.



ACCORDS DE FINANCEMENT POUR L'EAU, L'AGRICULTURE, LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

Romuald WADAGNI obtient 74,5 milliards de FCFA

Les 23 et 24 octobre dernier, en marge des Assemblées Annuelles de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International qui se tiennent à Washington DC, le Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre d'Etat, Romuald WADAGNI, a procédé à la signature de divers accords de financement, pour un montant global de 74,5 milliards de FCFA, avec le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA). Trois secteurs ont été couverts à cette occasion : l'agriculture, la formation professionnelle et technique ainsi que l'accès à l'eau potable.

Avec une contribution de 26 millions de dollars US, soit environ 15,6 milliards de FCFA, le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) s'est engagé pour l'extension du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) à 27 nouvelles communes (Karimama, Malanville, Banikoara, Kandi, Péhunco, Parakou, Tchaourou, N'Dali, Nikki, Pèrère, Ouaké, Djougou, Ouèssè, Bantè, Glazoué, Dassa, Aplahoué, Toviklin, Bopa, Houéyogbé, Bohicon, Agbangnizoun, Toffo, Allada, Kpomassè, Sô-Ava et Akpro-Misséré). La mise en œuvre du projet permettra d'accroître, d'une part, les revenus des exploitants maraîchers, et d'autre part, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Grace à l'appui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), trois (03) lycées techniques professionnels seront réhabilités, construits et équipés à Bohicon, Natitingou et Lokossa, pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Enfin, le projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable sera déployé dans les villes de Bassila, Allada, Lokossa et Athiémé grâce au concours du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (8,9 milliards de FCFA) et la BOAD (20 milliards de FCFA). La signature de ces accords de financement est intervenue respectivement avec Messieurs Abdulhamid Alkhalifa, Président de Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), Serge EKUE, Président du Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Ghanem Al Ghunaiman, Directeur Général du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA).

A travers les secteurs concernés par ces accords, le Gouvernement continue de témoigner de son engagement à placer le bien-être des populations au cœur de sa politique, notamment par le relèvement du niveau du Capital Humain, l'amélioration de la sécurité alimentaire et le renforcement de l'accès aux services sociaux de base.



TABLE RONDE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SUR LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE AU BÉNIN

Le PVP Barthélémy KASSA lance les travaux



Il s'est ouvert à la salle Baobab de l'hôtel Novotel de Cotonou dans la matinée de le vendredi 25 octobre dernier, une table ronde des partenaires techniques et financiers sur la recherche parlementaire au Bénin.

En effet, l'institut parlementaire du Bénin (IPaB) organe chargé de proposer les voies et moyens pour un renforcement de capacités technique, organisationnelle et fonctionnelle de l'Assemblée nationale s'est proposé de mobiliser les partenaires techniques et financiers autour de certains de ces domaines d'intervention que sont: la législation, les droits de l'homme, la nutrition, la sécurité alimentaire, le développement durable et l'environnement. C'est une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2025-2026 de l'institut.

Dans son mot de bienvenue, la Directrice de l'IPaB Sèdami Médégan FAGLA a rappelé aux participants la genèse de l'organisation de ladite table ronde qui est l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris depuis décembre 2023 quand le Conseil d'orientation de l'IPaB a recommandé la concertation des partenaires pour aider à la réalisation des activités au profit des parlementaires.

C'est ainsi a précisé la Directrice de l'IPaB que, les unités de recherche, et plusieurs personnes ressources ont travaillé à l'organisation et à la réussite de ladite rencontre d'échanges et de coopération. Pour la Directrice Sèdami Médégan FAGLA, au regard des nombreux défis à relever par l'IPaB dans un environnement socio-politique en pleines mutations, il y a lieu d'interagir avec les partenaires intervenant dans divers domaines pour l'atteinte des objectifs fondamentaux de l'institut. Elle a pour finir souhaité que les discussions à l'occasion de ladite rencontre, apportent une contribution positive à la recherche parlementaire et à la consolidation des missions du parlement béninois.

Le Premier vice-président de l'Assemblée nationale l'honorable Barthélémy KASSA avant de procéder à l'ouverture des travaux de ladite table ronde a d'abord exprimé ses sentiments de gratitude aux participants pour avoir répondu présents à l'invitation du parlement béninois. Il a par la suite rappelé le rôle de l'IPaB qui est pour l'Assemblée nationale, le laboratoire d'études et de recherches chargé également du renforcement des capacités des parlementaires à travers la mise à leur disposition d'informations critiques, d'analyses approfondies et des recommandations éclairées pour un meilleur accomplissement de leurs missions de vote des lois et de contrôle de l'action du gouvernement.

C'était aussi l'occasion pour lui d'exprimer les remerciements de l'Assemblée nationale à tous les partenaires techniques et financiers qui, depuis tant d'années, apportent leurs expertises et leurs concours à un meilleur fonctionnement du parlement béninois. Rappelant l'ambition du parlement qui est celle de sceller la continuité des programmes de coopération, de renforcer le partenariat entre les institutions, élever le niveau de ce partenariat et l'adapter aux nouvelles orientations stratégiques, il considère que la contribution de chaque partenaire dans cet effort collectif peut être d'un apport essentiel dans la limite des attributions constitutionnelles de l'institution. "...Je reste convaincu que la présente table ronde constitue un pas décisif des partenaires de l'Assemblée nationale dans leur volonté sans relâche à accompagner notre institution dans ses activités.

D'ores et déjà, je suis rassuré que les échanges seront très riches aux fins de nourrir les travaux et orienter l'IPaB sur des actions pertinentes à poser pour l'enracinement de la recherche parlementaire..." a-t-il dit avant d'ouvrir les travaux.



TRANSHUMANCE/RÉALISATION D'UN COULOIR DE PASSAGE À GAMIA

Le FNDA et la Coopération Suisse pour une cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs



La récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs a forcé le déplacement des éleveurs de Bembèrèkè de leurs localités d'origine vers des destinations lointaines, le Ghana par exemple. Cet exode entraîne des conséquences néfastes sur l'animation du marché à bétail de Gamia dont les ressources permettent, non seulement d'améliorer les revenus des usagers (éleveurs, commerçants, restauratrices, transporteurs), mais aussi de contribuer considérablement à l'économie locale.

C'est pour répondre à ces préoccupations et à la politique de sédentarisation promue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche que le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) a apporté son appui à la Mairie et à l'Union Communale des Producteurs et Éleveurs de Ruminants (UCOPER) de Bembèrèkè pour la réalisation d'un couloir de passage à Gamia grâce à l'appel à projets sur son guichet 1.1, Subventions aux investissements structurants.

La réception de l'infrastructure a eu lieu le mercredi 23 octobre dernier dans la localité de Takou-Gando.

Long de 32 kilomètres, le couloir de passage de Gamia est matérialisé par 336 balises d'une hauteur de 2 mètres chacune. Les balises sont implantées à intervalles de 100 mètres et recouvertes d'une couche de peinture indélébile de couleur blanche chapotée de rouge. Elles s'établissent en deux rangées qui matérialisent les limites gauche et droite du couloir de passage dont la largeur est de 50 mètres linéaires. Le couloir de passage de Gamia compte trois centres de vaccination, deux aires de pâturage et des retenues d'eau sur son parcours. Ce couloir est un véritable outil de développement économique et d'inclusion sociale. En effet, l'élevage occupe une place centrale dans l'économie locale de Bembèrèkè avec un cheptel de 17.650 têtes de bovins pour un nombre total de 27.595 bénéficiaires dans le seul arrondissement de Gamia. De ce fait, l'élevage a une part considérable dans la mobilisation des ressources de la commune. Mieux, le marché de Gamia est un important centre d'échanges de bétail dans le département du Borgou. Par sa position, il accueille des usagers venus de toutes les localités du département et, parfois, au-delà du territoire national. En ce qui concerne l'inclusion sociale, le couloir de passage de Gamia facilite la mobilité du bétail tout en réduisant les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ainsi, cette infrastructure permet de sécuriser la mobilité pastorale surtout en saison des pluies et durant les périodes de petites transhumances, de faciliter l'accès aux points d'eau et aux aires de pâturages pour les animaux, de limiter l'occupation des espaces pastoraux par les champs de cultures et de prévenir par ricochet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs devenus récurrents avec des dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

La Coopération Suisse, le FNDA, la DDAEP Borgou, l'ATDA du Pôle 4, la Mairie de Bembèrèkè l'UDOPER, l'UCOPER, l'arrondissement de Gamia sont les parties prenantes de la réalisation de ce couloir.



RECRUTEMENT DE 146 FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les listes des candidatures validées et des rejets disponibles



Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique porte à la connaissance des candidats au concours de recrutement de cent quarante-six (146) fonctionnaires de l'Etat au profit du Ministère de la Justice et de la Législation, session du samedi 16 novembre 2024, que les listes des candidatures validées et des rejets peuvent être consultées sur le portail web du Ministère à l'adresse www.travail.gouv.bj ou dans les Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique à partir du vendredi 25 octobre 2024.

Ainsi, les candidats dont les dossiers ont été rejetés pourront satisfaire aux motifs de rejet de leur candidature, dès ce jour jusqu'au mercredi 30 octobre 2024.

Enfin, la liste définitive des candidats retenus peut être consultée sur le portail web du Ministère du Travail de la Fonction publique ou dans les Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique à partir du mercredi 13 novembre 2024.

En tout état de cause, aucune réclamation ne sera acceptée après l'affichage de la liste définitive.

Par ailleurs, le Ministre informe les candidats qui seront autorisés à composer que les centres de composition retenus sont les suivants :

Département du Littoral (Cotonou)

CEG Sainte-Rita
CEG Gbégamey

Département du Zou (Abomey)

CEG 1 Abomey

Département de l'Ouémé (Porto-Novo)

Lycée Béhanzin

Département du Borgou (Parakou)

Lycée Mathieu Bouké

Département du Mono (Lokossa)

CEG 1 Lokossa

Département de l'Atacora (Natitingou)

CEG 1 Natitingou

DEUIL DANS LA PRESSE PARLEMENTAIRE

Le journaliste Arsène OTCHOUN n'est plus





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

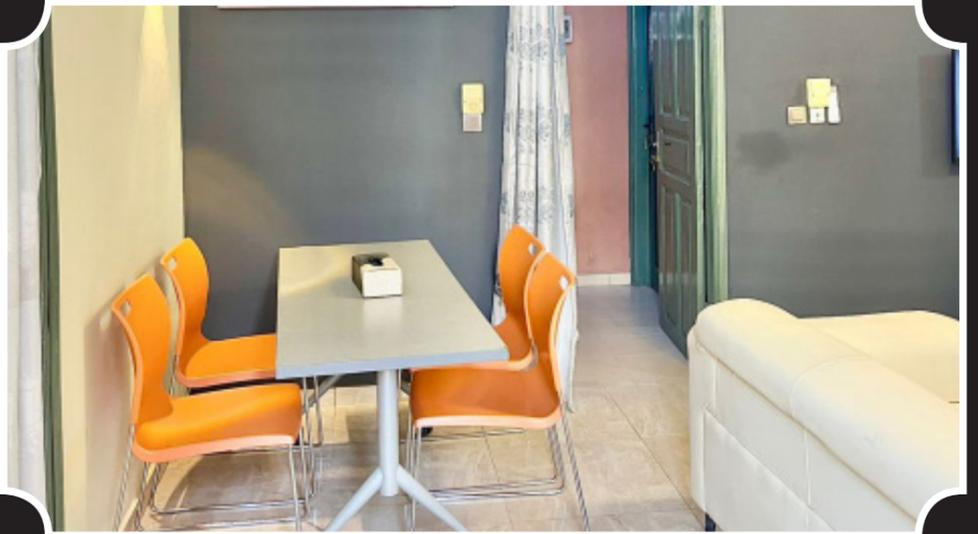
**GUEST HOUSE
FENOÙ**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40



Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

ACTIVITÉ POLITIQUE DANS LA COMMUNE D'IFANGNI

Formation des membres des sous-sections de l'UP Le Renouveau



Les membres des sous-sections des arrondissements D'IFANGNI sont mobilisés et outillés pour l'ancrage du Parti.

Le samedi 26 octobre dernier, après les étapes d'ADJA-OUERE, KETOU, POBE et de SAKETE, la délégation des formateurs et superviseurs s'est rendue à IFANGNI.

Sous la Supervision de l'honorable ABDOU RAZACK O. ABIOSSE, l'hon. Albert ZANNOU du coordonnateur départemental l'hon. Louis Codjo DOSSOU bien d'autres, ces sous-sections fortement mobilisées, ont été moulées sur la vision, les valeurs et les principes du parti. Notamment, celle de mener désormais en synergie toutes les actions et ce depuis les communautés à la base desdits arrondissements.

Les différentes communications ont également mis un accent particulier sur la mission et le rôle crucial des sous-sections dans la vie et l'animation du parti. Elles ont de même rappelé que la discipline, la mobilisation continue et la proximité avec les citoyens sont les clés et armes pour garantir la réussite des actions politiques futurs.

Au nom du Parti et du Président de la HDP, ces camarades en mission ont propagé la bonne nouvelle avec la vision focus qui remet les militants sur la ligne du parti Union Progressiste le Renouveau.



LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2025

Un projet de 3.551,005 milliards de FCFA soumis aux députés



C'est avec un optimisme mesuré que le gouvernement béninois présente son projet de loi de finances pour l'exercice 2025, s'élevant à 3.551,005 milliards de francs CFA, marquant ainsi une augmentation significative de 11% par rapport à l'année précédente. Cette annonce, faisant suite à de nombreux arbitrages en amont, a été officialisée lors de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale, qui s'est ouverte le jeudi 24 octobre dernier à Porto-Novo.

Ce projet de budget, soumis à l'examen des députés, est bien plus qu'un simple document financier ; il constitue une véritable feuille de route stratégique pour l'État béninois. Établi conformément à la loi organique N° 2013-14 du 27 septembre 2013, il intègre les recommandations formulées par la Représentation nationale lors du débat d'orientation budgétaire du 28 juin dernier.

En outre, il prend en compte les doléances recueillies lors des tournées de reddition de comptes à travers le pays, ainsi que les avis des diverses organisations de la société civile.

Ce budget, fruit d'une approche inclusive, s'inscrit dans un contexte marqué par les défis posés par la pandémie de COVID-19, l'intégration régionale et le nouveau climat sécuritaire sous-régional. La croissance projetée de 6,8 % repose sur des performances attendues dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les activités portuaires. À cet égard, il est à souligner qu'aucune nouvelle imposition ne viendra grever les contribuables, permettant ainsi de préserver le pouvoir d'achat des Béninois.

En matière d'investissement social, le budget prévoit une allocation de 1.101,7 milliards de francs CFA, soit 41,5 % du total, renforçant ainsi l'engagement de l'État à améliorer le bien-être de sa population.

OPINION DE EDMOND AYINDE

Les Rumeurs...!



Les rumeurs sont des informations incertaines qui circulent sans preuve. Elles se répandent vite, sans fondement, et, malheureusement, trouvent plus d'écho lorsqu'elles sont négatives. Lorsque la rumeur est négative, chacun s'empresse de la croire sans preuve.

Par contre, lorsqu'elle est positive, tout le monde exige des faits pour y adhérer. Les rumeurs sont véhiculées par des personnes malveillantes et sont souvent acceptées sans réflexion.

Derrière chaque rumeur, il y a parfois de la jalousie, de la haine ou simplement un désir de nuire. Les rumeurs peuvent conduire à des jugements hâtifs et erronés. Elles poussent parfois à prendre des positions contre quelqu'un sans jamais avoir cherché la vérité. Il nous arrive de juger les autres pour des erreurs, alors que nous-mêmes commettons les mêmes fautes.

Jeunesse Africaine !!

Aujourd'hui plus que jamais, dans cette ère des réseaux sociaux, évitons de propager de fausses informations. Refusons d'alimenter le feu des rumeurs. Lorsque l'information est négative, prenons garde de ne pas la partager sans vérification. Si elle est positive, donnons-lui l'importance qu'elle mérite et faisons-la connaître.

Ce changement de paradigme est une clé pour grandir.

Citations Inspirantes :

1- Une rumeur est un mensonge qui court avec impatience pour être cru. (Miguel de Cervantes)

2- Les rumeurs, comme les abeilles, ont des ailes et nous volent la paix. (Proverbe chinois)

Une réflexion de 4 h du matin

Bonne méditation

GYMNASIADES U18

Le Bénin présent aux Jeux Olympiques scolaires de Bahreïn

Le Royaume de Bahreïn, situé au Moyen Orient entre la côte d'Arabie saoudite et le Qatar, abrite la 20^{ème} édition des Gymnasiades U18 du 23 au 31 octobre 2024. Une compétition majeure qui connaît la participation du Bénin, représenté par 48 jeunes athlètes répartis dans quatre disciplines que sont : le Handball, le Basket 3x3, le Beach Volley et l'athlétisme.

Après leur arrivée à Manama, capitale de Bahreïn, mardi 22 octobre 2024, la délégation béninoise s'est installée à l'hôtel Al Manzil avec enthousiasme et une fierté de porter les couleurs nationales.

Une prestation remarquable

La délégation béninoise a marqué les esprits par un défilé remarquable ce jeudi 24 octobre 2024, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Gymnasiades.

Composée de plus de soixante membres, la délégation a su se distinguer avec élégance, arborant fièrement des tenues inspirées des riches traditions vestimentaires. Leur passage, empreint de fierté et de joie, a suscité les ovations chaleureuses du public, témoignant de la beauté et de la diversité culturelle béninoise.

Après cette étape protocolaire, la compétition a officiellement démarré ce vendredi 25 octobre 2024.

Pour cette première sortie sur la scène internationale, ces jeunes Guépards et Amazones du Bénin, bien qu'ils soient dépaysés et inhabitués à l'environnement, sont parfaitement motivés et prêts à porter haut le drapeau national.

Une relève de qualité

La vision du Gouvernement celle de faire du Bénin, une grande nation sportive se concrétise progressivement, en témoigne notre participation aux compétitions régionales et internationales.

L'exécutif s'est engagé à travers son programme d'action à rendre plus actif le secteur du sport en vue d'en faire un véritable outil de développement humain, social et économique. Un chantier conduit par le Ministre des Sports, Benoît DATO qui s'appuie sur une des structures relevant de sa tutelle : L' Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU).

En somme, quelle que soit l'issue de cette compétition, reconnaissons que notre pays occupe progressivement la scène sportive.

Le Bénin poursuit sa marche pour la détection des talents qui constitueront des pépinières, lesquelles alimenteront les académies et le monde professionnel.



Le Bénin fait sensation au basketball 3x3

La compétition de Basketball 3x3 a démarré dans la matinée de ce samedi 26 octobre 2024 au stade Isa sport Arena. Les jeunes Guépards ont obtenu deux victoires en deux matchs. Les garçons ont battu la Chili 14-12. Ils ont également remporté la victoire face à la Slovénie 16-10.

L'équipe nationale féminine a courbé l'échine face à la France 09-11. Mais elle a pris sa revanche sur l'Ukraine. Grâce à une bonne combinaison, les filles se sont imposées 07-03. Bien que les filles aient enregistré une défaite, osons dire que le Bénin a effectué une première sortie remarquable dans cette discipline.

Toutes nos ondes positives et bonne chance aux Guépards et Amazones pour la suite.

Athlétisme

Les jeunes athlètes béninois se démarquent à la Gymnasiade 2024. Sur le 100m, Mirabelle Samb, Godness Ayi et Akim Alokpri ont concouru. Godness Ayi et Akim Alokpri se qualifient pour les demi-finales, avec un chrono de 10'89" pour Alokpri, battant son précédent record de 11'10". Mirabelle Samb améliore également sa performance, passant de 13'10" à 13'07".

Alassane Chabi termine 14e sur les 800m, assurant sa place en demi-finale. Godness Ayi décroche une qualification en demi-finale du 200m avec un temps de 25'47". Akim Alokpri, quant à lui, termine 27e sur les 53 concurrents du 200m, manquant la qualification. Les jeunes athlètes béninois continuent d'exprimer leur gratitude au gouvernement et au Ministre Benoît Dato pour cette opportunité de se mesurer à des concurrents internationaux.





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131



+229 40 48 01 11

Votre plaisir, notre priorité

AKUWABA KUWABO
Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



CÉLÉBRATION AU BÉNIN DE LA 31ÈME JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Un hommage à ceux qui façonnent l'avenir



Les Ministres Salimane KARIMOU, Éléonore YAYI LADÉKAN et Kouaro Yves CHABI ont célébré en différé le samedi 19 octobre dernier dans la cour de la mairie de Savè avec les enseignants, la 31ème édition de la Journée Mondiale des Enseignants. Le thème national : « Prendre en compte la voix de l'enseignant, c'est œuvrer pour le développement de la société » prend sa source dans le thème international : « Valoriser les voix des enseignants : vers un nouveau contrat social pour l'éducation ». Cette opportunité que l'État béninois se donne chaque année, à travers les Ministères en charge de l'Éducation, a pour but de faire remarquer le rôle primordial de l'enseignant dans la société béninoise.

En effet, créée en 1994 par l'UNESCO, la Journée Mondiale des Enseignants a pour objectif de reconnaître le travail indispensable des éducateurs du monde entier. Elle rappelle l'importance de garantir un enseignement de qualité pour tous, en mettant en avant les défis auxquels sont confrontés les enseignants et en reconnaissant leur contribution inestimable à l'éducation et au développement du pays.

Pour la Ministre Éléonore YAYI LADÉKAN, le thème retenu au niveau mondial en collaboration avec l'UNESCO, est évocateur à plus d'un titre. Il a appelé à l'urgence de faire entendre et de prendre en compte les voix des enseignants

pour relever leurs défis et surtout reconnaître et bénéficier des connaissances expertes et des contributions qu'ils apportent à l'éducation. Au cours de cette célébration, les enseignants ont salué les efforts inlassables du Gouvernement et plaident pour une amélioration continue de leurs conditions de vie et de travail.

À ces requêtes, la Ministre Éléonore YAYI LADÉKAN a rassuré que le Président Patrice TALON et tout son Gouvernement maintiendront la dynamique enclenchée depuis 2016 pour répondre aux différentes doléances des enseignants.

La journée a été marquée par la remise de lettres de félicitations aux enseignants méritants dont les établissements publics comme privés ont fait un meilleur pourcentage aux différents examens. Les enseignants qui sont appelés à faire valoir leur droit à la retraite ont également été distingués pour les bons et loyaux services rendus à la Nation toute entière.

La cérémonie a connu la présence du Maire de Savè, Monsieur Denis Oba CHABI, du Préfet du département des Collines, Monsieur Saliou ODOUBOU, des différents acteurs du secteur de l'éducation au Bénin.



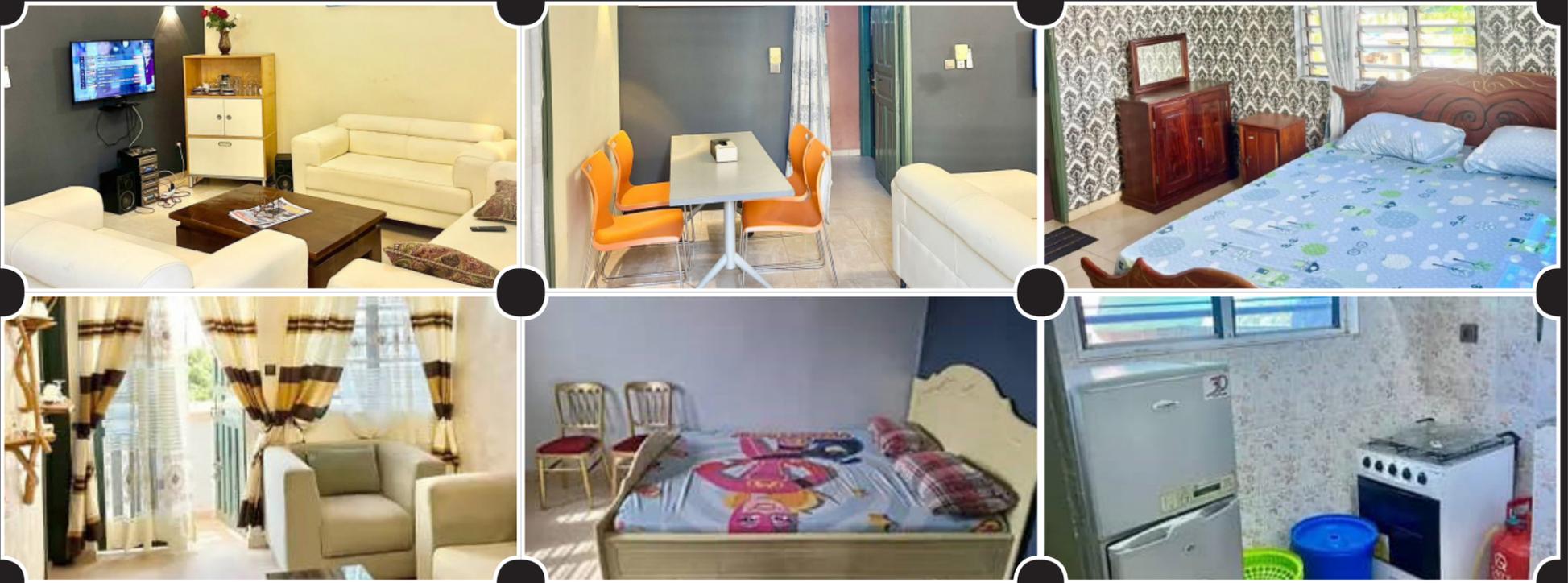


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

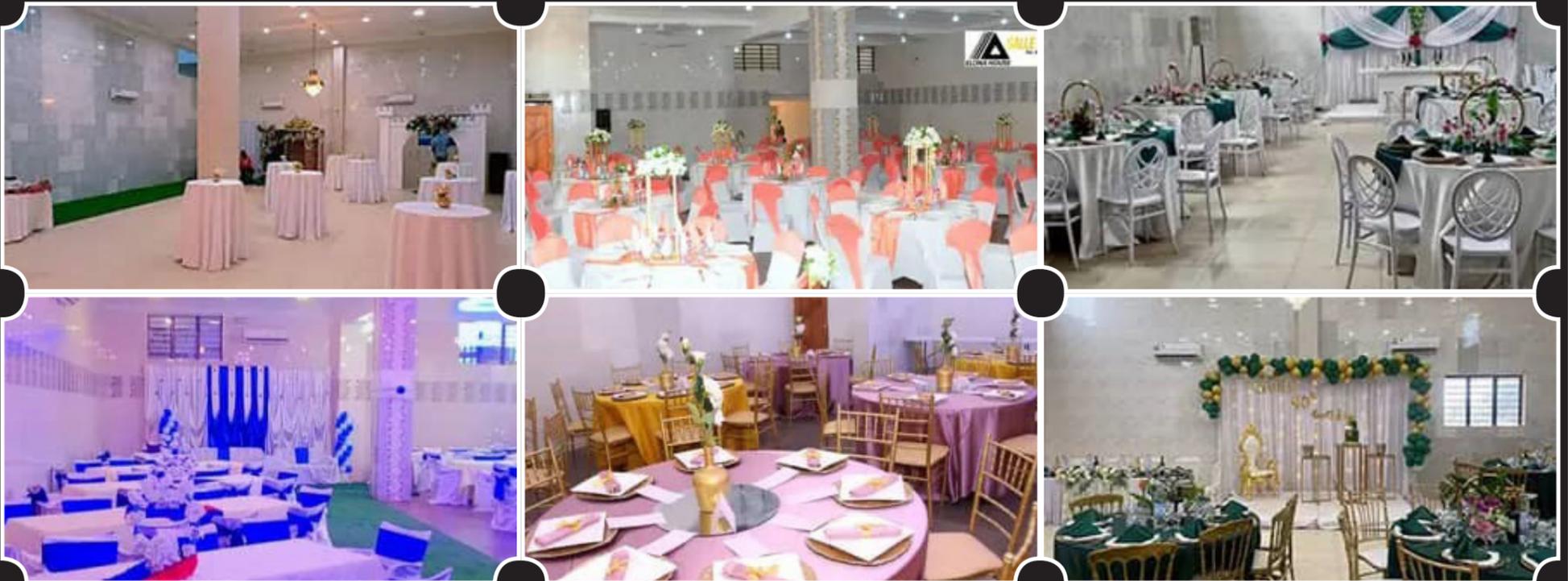


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99